

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 27 février 2025

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 18 février 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 14
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Ludovic PROISY	Brigitte MAINGUET	Olivier MORVAN
Judith TERNIER	Isabelle CANDELIER	Théo VANENGELANDT
Christelle DELEPLACE	Charline DECARNIN	Maurice VANDEWALLE
Yves MARTIN	Marie-Claire NAESSENS	Aurélie MALAQUIN
Denise DUCROUX		Vincent DELMER

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE** donnant pouvoir à Olivier **MORVAN**
Jorge **DOS SANTOS** donnant pouvoir à Judith **TERNIER**
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**
Éric **TIRLEMONT** donnant pouvoir à Vincent **DELMER**

Membre absent excusé :

/

Membre absent :

Guillaume **LIETARD**

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250227_01

Adoption du Procès-Verbal de la séance du 19 décembre 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-15 et suivants relatifs à la tenue des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 19 décembre 2024, rédigé par la secrétaire de séance désignée, Mme Charline DECARNIN,

Vu l'envoi dudit procès-verbal aux membres du Conseil Municipal adressée le 18 février 2025,

M. le Maire invite les membres de l'Assemblée à approuver le procès-verbal de la séance précitée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024, tel que présenté.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le 14 mars 2025

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire, Ludovic PROISY



Ludovic PROISY